

Communiqué de presse
27 janvier 2022

LE RENDEZ-VOUS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ECO-RESPONSABLES

Des initiatives d'amélioration de la performance énergétique récompensées

Jeudi 27 janvier 2022 s'est tenu le « Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsables », événement annuel organisé dans le cadre du programme Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et logistique (EVE), sur la thématique « Comment les acteurs du transport et de la logistique se préparent aux impératifs de neutralité carbone ? ». 500 professionnels du secteur, chargeurs, commissionnaires de transport, grossistes, transporteurs routiers (marchandises et voyageurs) et collectivités ont suivi les échanges et les témoignages d'entreprises engagées pour accélérer collectivement la décarbonation de la filière.

Arnaud LEROY, Président Directeur Général de l'ADEME a souligné dans son discours d'ouverture que « le programme EVE 2 avait permis d'engager en 2021 plus de 600 entreprises dans la transition énergétique, soit l'équivalent de 546 000 tonnes équivalent CO₂ d'évités ».

Chercheur à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), Yann BRIAND a déclaré lors de son intervention sur la prospective « Restructurer nos modes de production, de consommation et d'échanges vers une économie plus régionale, circulaire et sobre en matières premières pourrait contribuer à faciliter la décarbonation du transport routier, la pénétration des poids lourds 100% électriques jusqu'à 56% du parc en 2050 et contribuer à réduire deux fois plus les besoins énergétiques du secteur en 2050 en comparaison de la situation actuelle ».

Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, a conclu l'événement en insistant sur le remarquable engagement de tous les acteurs : « Le programme EVE est une démarche exemplaire parce que c'est une démarche qui fédère. Si c'est une réussite, c'est grâce à votre mobilisation collective ! ».

Plus de 2 700 entreprises françaises se sont engagées en faveur de la transition écologique du transport et de la logistique depuis la création des différents dispositifs¹

Depuis le lancement du programme EVE en 2018, les organisations professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) ont permis de sensibiliser près de 5 000 établissements à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques.

En décembre 2021, les entreprises en cours d'engagement représentent plus de 150 000 véhicules. Leur objectif moyen est de réduire de 10% leurs émissions de GES par la mise en œuvre de plans d'action ambitieux. En outre, 425 entreprises sont labellisées Objectif CO₂.

Pour la période de 2021-2023, le programme EVE vise la réduction d'émissions annuelles de près de 3 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Trophées EVE 2021 : 15 entreprises récompensées pour leurs actions en faveur de la transition énergétique et écologique.

Lors de l'événement annuel EVE, 15 entreprises ont été récompensées pour leurs actions et leurs résultats sur les années précédentes en matière de réduction de leurs émissions de GES dans leurs activités de transport et logistique.

1 – 2008 pour Objectif CO₂ ; 2015 pour FRET21 ; 2019 pour EVcom

Par leurs excellents niveaux de performance énergétique, la mise en place d'actions innovantes ou le travail coopératif mené entre des entreprises chargeurs, des commissionnaires, des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs, les 15 lauréats témoignent de la maturité et du dynamisme des entreprises pour contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Les actions environnementales majeures qui ont permis à ces entreprises de se distinguer sont :

- **L'optimisation des trajets et des taux de chargement** : des transports massifiés et un approvisionnement exclusivement en Europe pour **BALZAC PARIS**, la réduction des kilomètres à vide pour **LENOIR TRANSPORTS**, la gestion optimisée des flux et le développement du transport pour tiers chez **A.H. LOGISTIQUE** et **ESTIVIN PRIMEURS DE LOIRE**.
- **Le report modal** : le développement du combiné rail-route pour **PROMODAL** et **GEODIS** mais également l'inauguration d'une liaison fluviale de transport de marchandises sous température dirigée par **FERRERO** et **STEF**.
- **Le choix des énergies alternatives** : le développement des flottes alimentées en GNV pour **TOURISME ET TRANSPORT GINHOUX 1830** et **PROMODAL**, en GNV et B100 pour **GEODIS** et l'achat de cars électriques par **AUTOCARS VINCENT BOBET**. **EQIOM** mise sur le GNV et développe un circuit d'économie circulaire avec la récupération des drèches de brassage qui, converties en bioGNV, alimentent la flotte de véhicules de l'entreprise de transport **MAUFFREY**, prestataire d'**EQIOM**.
- **Eco-conduite et sensibilisation interne / externe** : A l'instar de **LK VOYAGES LUCIEN KUNEGEL**, **COLIS ROUTE EXPRESS** et **VOYAGES DU BAS QUERCY**, l'éco-conduite et la sensibilisation des collaborateurs restent des actions phares plébiscitées par l'ensemble des entreprises récompensées. **IDEO BY IDLOGISTICS** va plus loin avec le développement d'une application de visualisation des données liées aux émissions de CO₂ à destination des opérationnels pour animer la réduction de l'empreinte carbone transport de ses clients.

Les lauréats des Trophées EVE 2021

Meilleure performance environnementale	<p><u>Transport de marchandises</u> :</p> <p>Entreprises de moins de 50 salariés : PROMODAL (84) Entreprises de plus de 50 salariés : LENOIR TRANSPORTS (52)</p> <p><u>Transport de voyageurs</u> :</p> <p>Entreprises de moins de 50 salariés : AUTOCARS VINCENT BOBET (56) Entreprises de plus de 50 salariés : LK VOYAGES LUCIEN KUNEGEL (68)</p>
Meilleure progression (en % de gain d'émissions de GES)	<p><u>Commissionnaires de Transport</u> : GEODIS (Activité Road Transport) (73)</p> <p><u>Transport de marchandises</u> : SARL COLIS ROUTE EXPRESS (13) et A.H. LOGISTIQUE (GROUPE AME HASLE) (35)</p> <p><u>Transport de voyageurs</u> : TOURISME ET TRANSPORT GINHOUX 1830 (07)</p> <p><u>Chargeurs</u> : BALZAC PARIS (75)</p>
Meilleure coopération entre acteurs	<p>EQIOM (92) pour la mise en place d'une démarche d'économie circulaire : récupération des drèches de brassage de la brasserie GOUDALE, transformation en bio GNV (AGRIOPALE) et alimentation d'une flotte de véhicules de l'entreprise de transport MAUFFREY.</p> <p>ESTIVIN PRIMEURS DE LOIRE (37) en partenariat avec STEF pour la réorganisation de ses tournées et l'intégration des flux fournisseurs, clients et transports pour tiers.</p> <p>FERRERO (76) et STEF (75) pour la mise en place d'une liaison fluviale de transport de marchandises alimentaires sous température dirigée sur l'axe</p>

	Seine avec MONOPRIX, en association avec VNF (Voies navigables de France) et avec le support du Club Demeter.
Action la plus innovante	AUTOCARS VINCENT BOBET (56) pour l'usage de 2 cars électriques dont les besoins énergétiques sont couverts par les panneaux solaires installés sur le toit de l'entreprise. IDEO BY IDLOGISTICS (69) pour sa démarche proactive en matière environnementale envers ses clients et son application de data visualisation des émissions de CO2.
Prix spécial du jury	VOYAGES DU BAS QUERCY (82) – transport de voyageurs de moins de 50 salariés

Pour retrouver la présentation de l'ensemble des lauréats et accéder au replay de la conférence :

<https://www.eve-transport-logistique.fr/rendez-vous-eve-2022/>

La remise en présentiel des trophées aux lauréats se tiendra le 9 juin 2022 à la Maison des Océans (Paris)

A propos du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique) Le programme EVE vise à accompagner l'ensemble des entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Il s'appuie sur des dispositifs spécifiques destinés aux chargeurs, aux commissionnaires de transport, aux grossistes et aux transporteurs de marchandises et de voyageurs. Une plateforme commune d'échange de données permet à chacun de connaître son impact sur www.eve-transport-logistique.fr. Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

L'ADEME en bref : À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Contacts presse Eco CO2 : Agence VLC

Valérie Leseigneur – valerie@agencevlc.com

Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35